

LE FRONDEUR  
JOURNAL SATIRIQUE



10

C MES

*Barnabé*  
FETES COMMUNALES - CONCOURS DE POINTE ET DE SABRE  
LE VAINQUEUR.

# LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :  
Un an . . . . . fr. 5 50

Bureaux :  
12 - Rue de l'Etuve - 12  
A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :  
Texte : La ligne. . . fr. 00 25  
Illustrées : Par mois » 15 00

RÉCLAMES :  
La ligne . . . . . » 1 00

On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Etuve, 12, à Liège.

SOMMAIRE : Deux condamnations (Clapette). — Serait-il vrai ? (Aspic). — Expliquez-vous (Clapette). Les Allemands (Nihil). — A coup de fronde (Clapette). — Piqûres (Aspic).

Un vent de fronde,  
S'est levé ce matin ;  
Je crois qu'il gronde,  
Contre?.....

## Deux condamnations

La Cour d'assises de la province de Liège a fait parler d'elle, la semaine dernière.

Deux cas sérieux étaient soumis à Messieurs les jurés.

Dans le premier, il s'agissait d'un homme riche et influent, entrepreneur de son état et échevin ff. de bourgmestre par dessus le marché, accusé d'avoir expédié dans un monde meilleur l'objet de sa flamme — lequel objet était la légitime moitié d'une manière de Ménélas hesbignon.

Dans le second cas — beaucoup moins corsé — il était tout bonnement question d'un pauvre diable de mineur qui, dans le fol espoir de toucher une somme de trois francs lui due — selon lui — par l'administrateur de la houillère des Artistes, a envoyé à son ingénieur quelques dragées et une once de poudre, lesquelles d'ailleurs firent plus de bruit que de mal — personne n'ayant été blessé.

### Résultat.

Le premier des accusés (l'échevin) a été condamné à DEUX ANS de prison et à mille francs d'amende.

Le second (le mineur) a été condamné AUX TRAVAUX FORCÉS A PERPÉTUITÉ.

\* \* \*

En entendant le prononcé du dernier jugement — la condamnation du mineur — c'est surtout le public qui a fait une singulière MINE. On trouvait une disproportion trop forte entre les deux condamnations et l'on ne se gênait même pas pour dire que si les mineurs avaient été représentés dans le jury comme les fonctionnaires public, le verdict eut été tout autre.

C'est là évidemment une exagération dont je ne veux pas endosser la responsabilité, mais je dois dire cependant, qu'à mon avis, la qualité des accusés a joué dans ces deux affaires un rôle trop important et qu'en punissant les auteurs d'un crime, les jurés n'ont pas su faire suffisamment abstraction de la personnalité des coupables.

\* \* \*

Aucun des deux accusés ne peut être considéré comme très intéressant.

Le mineur avait déjà subi une condamnation pour vol avant de venir échouer sur les bancs de la cour d'assises. L'échevin, lui, n'avait pas de casier judiciaire, mais en valait-il beaucoup mieux ?

Je ne trouve pas.

Il résulte, en effet, de l'instruction, que Cornet est un homme violent, une sorte de pacha à trois queues qui, parce qu'il possédait une assez grande fortune, se croyait tout permis dans son village. Il menaçait ses administrés à tous propos ; il circulait dans une paisible com-

mune, armé comme un brigand d'opéra-comique et, comme Zampa, il aurait bien chanté d'un air conquérant :

Quand mon cœur a fait un choix  
La belle doit se rendre...

Car, notez-le bien, c'était un homme à succès, cet échevin — ce qui prouve peu pour le goût des dames de Latinne.

\* \* \*

Un argument dont la défense a fait grand usage, est celui-ci :

« Cornet s'est enrichi par son travail. »

Et après, qu'est-ce que cela prouve ?

On peut s'enrichir et être une franche canaille ; je crois même que l'on a plus de chances de réussir lorsqu'on se trouve dans ces dernières conditions.

Un homme qui s'enrichit est souvent un égoïste intelligent, tandis que celui qui meurt pauvre, après une longue existence toute de travail et d'études, est certainement un homme désintéressé.

Enfin, passons...

J'admets volontiers que Cornet ait toujours été loyal en affaires, mais cela n'empêche pas sa conduite d'avoir été déplorable.

Lui, premier magistrat de sa commune, lui qui aurait dû donner l'exemple, se grisait volontiers ; il était l'amant en titre d'une femme mariée — ce qui, dans certains cas, pourrait encore être excusable — mais il l'était au vu et au su du mari, ce qui est ignoble.

Bien plus, il laissait dire et disait lui-même, en plaisantant, qu'il était le père du dernier enfant de la femme qu'il a tuée. Le mari, lui, laissait dire et faire tout cela par intérêt et aussi par crainte de Cornet.

Dans toutes ces circonstances, il y en a-t-il une seule, mais là, une seule, qui puisse disposer à l'indulgence, à l'égard de l'accusé.

Pour moi, je n'en trouve pas.

Et cependant le jury et la Cour ont dû en trouver, eux, des circonstances atténuantes, puisqu'ils ont donné à l'accusé la peine la plus légère possible.

\* \* \*

Quant au mineur, son affaire a été vite bâclée. On lui a fichu le maximum de la peine : les travaux forcés à perpétuité. Je m'étonne que la Cour, n'y ait pas ajouté dix ans de surveillance de la police. Peut-être n'y a-t-elle pas pensé.

J'avoue cependant que juré, j'eusse trouvé au fond de ma conscience un défenseur du mineur. Celui-ci, on le sait, se croyait frustré d'une somme de trois fr. J'admets qu'il avait tort, mais enfin lui ne l'admettait pas. Après avoir réclamé à cors et à cris cette somme de trois francs, il déclare dans un cabaret que si on ne fait pas droit à sa réclamation, il tuera M. l'ingénieur Vandenpeereboom. Passant de la menace à l'exécution, il achète un pistolet, le charge de chevrotines, va se poster sur le passage de l'ingénieur et lui dit :

— Voulez-vous me faire payer mes trois francs ?

— Laissez-moi tranquille, répond l'autre.

Pan! le houilleur tire un coup de feu sur M. Vandenpeereboom... et n'atteint personne.

On empoigne notre homme et on le fourre en prison. Inutile d'ajouter que, moins heureux que Cornet, il n'a pas trouvé un journal qui prît sa défense.

\* \* \*

En allant au fond des choses, cependant, on est forcé de reconnaître que le houilleur pouvait être de bonne foi. Il croyait fermement qu'on lui devait trois francs et qu'on ne voulait pas les lui payer. Evidemment, je ne puis approuver l'emploi du pistolet pour le recouvrement des créances, mais tout en blâmant cette manière trop expéditive de traiter les affaires commerciales, je crois que l'on aurait pu tenir compte à l'accusé des circonstances qui l'ont amené à commettre sa tentative de meurtre et aussi du résultat négatif de cette tentative. J'ajouterai que j'ai moins de mésestime pour un homme qui, en plein jour, sans espoir de s'enfuir par conséquent, vient tirer un coup de feu sur celui qu'il veut occire, que pour un individu qui, après avoir tué la nuit, — même par imprudence — une femme, vient hypocritement pleurer sur le cadavre en disant que « l'auteur de ce crime atroce mérite d'être pendu. »

\* \* \*

On attribue à la façon de poser les questions, la singularité des verdicts du jury. Je ne sais ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette explication, je vois seulement que le public non initié fait ce simple rapprochement :

L'échevin Cornet, homme riche et influent, qui a tué une femme est condamné à DEUX ANS de prison.

Le houilleur Verlaine, un pauvre diable, qui a failli tuer quelqu'un, mais qui, en réalité, N'A TUÉ PERSONNE, est condamné AUX TRAVAUX FORCÉS A PERPÉTUITÉ, comme s'il avait massacré soixante-quinze personnes dans les circonstances les plus atroces.

Je ne veux pas insinuer que le jury se soit laissé influencer par la position de fortune des deux accusés, mais je dois reconnaître que deux condamnations, d'apparence aussi peu raisonnable, ne donnent guère de confiance dans la clairvoyance des jurys de Cours d'assises.

Et comme, somme toute, le jury, tel qu'il est organisé chez nous, est une institution relativement démocratique, je ne puis m'empêcher de regretter amèrement de voir son prestige compromis aux yeux des populations. Un espoir me reste : c'est que le jury prendra bientôt sa revanche, m'acquittant, si je suis traduit en Cour d'assises pour avoir dit tout haut ici ce que tout le monde pense tout bas des deux condamnations.

CLAPETTE.

## Serait-il vrai ?

Vous savez que nos orphelines sont aujourd'hui sous la garde d'institutrices laïques et qu'on a réexpédié le fort stock de religieuses qui étaient en train d'abêtir ces pauvres enfants.

Il va de soi que l'établissement y a considérablement gagné. D'ailleurs, il suffit de voir l'attitude et l'air ouvert qu'ont les petites infortunées aujourd'hui, alors, qu'auparavant, elles s'avançaient les yeux baissés, la tête enfermée dans un affreux béguin, la démarche hésitante.

On les instruit convenablement et, de plus, quand elles en sont capables, on les met à l'école normale.

Or, vous savez que, qui fréquente une école normale est un être à jamais maudit... du moins jusqu'à nouvel ordre.

Les hospices ont un aumônier.

Un aumônier ça sert à confesser et à dire des bêtises dans une chaire de vérité, tout comme les autres prêtres, et non à faire l'aumône comme on pourrait le croire.

Or, M. l'aumônier aurait refusé l'absolution aux orphelines normalistes.

Ce que voyant, les hospices auraient dit à l'aumônier :

— Vous ne voulez pas donner à ces petites l'absolution et le pain à cacheter béni ? Vous êtes payé pour cela, vous ne nous donnez donc pas pour notre argent.

Vous pouvez nous remettre votre démission !

— Serait-il vrai ?

Si oui, félicitons les hospices.

ASPIC.

## Expliquez-vous

Le morceau de journal auquel le FROXEUR a fait l'aumône d'une réclame gratuite, nous décoche les traits qu'on va lire :

On lit dans le dernier numéro d'une feuille satirique, format du *Times* :

« Nous n'avons jamais reculé devant qui que ce soit et si ceux qui nous accusent » voulaient s'en assurer, ils pourraient tous » jours se présenter chez nous : Je me ferais » un devoir de leur donner toutes les » explications désirables.

» A bon entendeur... »

De la rodomontade : cela fait hausser les épaules.

Plus loin, à l'adresse de la *Tribune*, qu'il appelle « un morceau de journal », celui qui se fait une idée trop haute de la presse écrit ceci :

« Eh bien, mon ami, vous pouvez être jaloux sans craindre de devenir plus bête » que vous l'êtes : c'est impossible. »

De la grossièreté : cela fait hausser le cœur. Détails navrants : à la clef de la grossièreté, une faute de français ; à la clef de la rodomontade.... Goethalsiana.

Jaloux ?... — Merci.

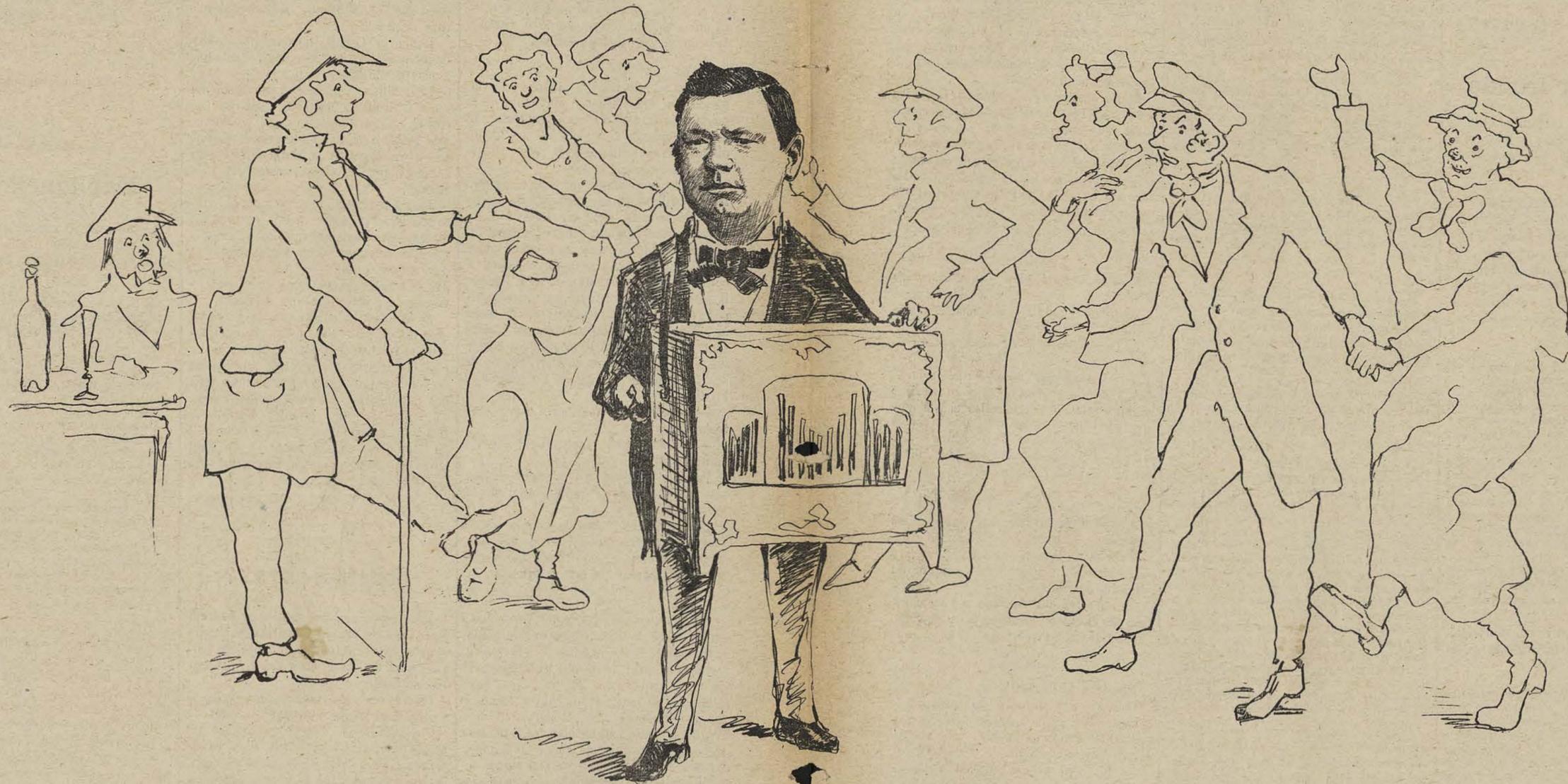
Tudieu, mon pauvre petit, que vous êtes donc niais et maladroit.

Je suis grossier, dites-vous. Mais qui donc a, le premier, employé les gros mots ? N'est-ce pas vous ? Quand vous disiez : « mais ils RAGENT donc tous dans cette OFFICINE-là, » aviez-vous, par hasard, la prétention d'être poli et gracieux ?

Vous m'accusez d'avoir commis une faute de français en écrivant : vous pouvez être jaloux sans craindre de devenir plus bêtes que vous L'ÊTES. Eh bien, vous vous payez encore une ânerie de fort calibre, car la phrase est parfaitement correcte et elle a même un sens beaucoup plus précise que si j'avais écrit : QUE VOUS NE L'ÊTES.

Votre remarque, du reste, n'est que bête et m'importe peu. Mais ce qui m'importe et ce que j'ai le droit de savoir, c'est le sens que vous attachez au mot GOETHALSIANA.

LE FRAUDEUR.



Fête offerte aux vieillards, par le Cercle d'Agrement  
Buvon! Chantan! fant rempli nos verres!  
Nos n'e riran quand nos balane' ran! (Orthographe non garantie.)

Je devine là-dessous une méchanceté, mais j'avoue ne pas comprendre ce que vous voulez dire.

Donc, expliquez-vous nettement, carrément, et... pas de phrases !

CLAPETTE.

## A coups de fronde.

*La Meuse* possède un certain nombre de collaborateurs très gais. Le plus gai de tous est sans contredit M. Ed. Van den Boorn (fontaine). C'est un des nombreux critiques d'art de la boîte.

Dans son compte-rendu des concours du Conservatoire (classe de piano), le dit critique a eu le talent de couvrir de fleurs tous les concurrents. Ni hommes, ni femmes, dit-il, tous artistes de génie. Et pour plus de facilité, Van den Boorn (fontaine) ne parle d'aucun des concurrents en particulier ; il les juge *en bloc*. Et quel style mon Dieu !

Ecoutez donc ce début :

Quoique la virtuosité, ainsi que le professorat, exigent de nos jours des connaissances de plus en plus étendues de la vaste littérature musicale ; quoique l'une et l'autre de ces deux carrières soient remplies avec autant d'éclat que de science par les maîtres du genre et que la réussite complète dans chacune d'elles semble chose fort problématique, les titulaires en virtuosité ou en pédagogie musicale ne désemplassent point les classes. Leur nombre, au contraire, qui était de vingt-trois élèves demoiselles et de huit élèves hommes, pour le concours ordinaire de piano cette année, augmente en raison même des difficultés à surmonter. Otez celles-ci, et les compétiteurs se réduiront peut-être à zéro.

Il est de fait que si les pianos à manivelle étaient employés à l'exclusion de tous les autres, peu de pianistes suivraient les cours du Conservatoire.

Mais, maître Van den Boorn (fontaine), continue à laisser couler les robinets de sa rhétorique :

N'est-il pas toujours vrai, dit-il, qu'à « vaincre sans péril on triomphe sans gloire ? » Aussi la lutte intellectuelle offre-t-elle des attraits irrésistibles au printemps de l'âge, et l'espoir du triomphe remplit le cœur juvénile d'une joie folle. La lutte donne de l'émotion et la jeunesse en a soif. Elle flatte (de vache) l'imagination, car elle est l'image d'une mer agitée et houleuse et admirable jusque dans son courroux (boum !). Ces combats artistiques et intellectuels, en un mot, donnent des enivrants inattendus. Ils ont leur poésie, et s'occupe-t-on de la prose à l'aurore de la vie ? Foin (bon appétit !) de la froide raison et loin de nous la pensée de vouloir glacer ces espérances du cœur, cette manne savoureuse de l'âme, et de réfréner le courage même téméraire, qui parfois soulève des montagnes. (Comment les soulève-t-il ? au moyen du cric ou d'une grue ?)

Nous applaudissons à cette noble ambition ennemie du *FAR NIENTE* et mère du travail, cette glorification de notre espèce. Des vingt-trois élèves demoiselles qui ont pris part au concours, quatorze ont obtenu des récompenses. Les espérances des autres ne pourront donc se réaliser que l'année prochaine.

De la glorification de notre espèce, passer brusquement aux vingt-trois élèves qui ont pris part au concours, cela peut être considéré comme une transmission un peu brusque, mais Van den Boorn (plus fontaine que jamais) ne connaît pas d'obstacles et, après avoir donné le résultat des concours, il nous suspend au bec de sa plume en nous faisant le récit d'un palpitant incident.

Un incident assez curieux nous est arrivé pendant ce concours. Sorti un instant, nous trouvions en rentrant le corridor gardé par plusieurs agents qui avaient une besogne assez pénible, dont ils s'acquittaient avec résignation. Nous voulions passer outre, mais on nous fit observer qu'on était en train de jouer.

— Mais non, on ne joue pas.

— Mais si, Monsieur.

Toutefois, en jetant un coup d'œil dans la salle, on s'aperçut que c'était M. Lenz qui était occupé à accorder le piano et qui faisait le même effet que les jeunes virtuoses. M. Lenz est vraiment un accordeur magique.

Ouf !

M. Lenz sera peut-être charmé de la comparaison, — mais les *jeunes virtuoses* pourraient bien venir casser leurs instruments sur la tête du malheureux critique — si toutefois les observations de celui-ci les touchent.

Au moment où l'on croit que M. Van den Boorn (fontaine au-delà de toute expression) va dire quelque chose, il dit... qu'il ne dira rien, car avoue-t-il :

« L'analyse détaillée des qualités que possèdent ces élèves nombreuses nous entraînerait évidemment trop loin. (Eh bien alors, qu'est-ce que vous racontez ?) Dans le brillant *CONCERTO DE KALKBRENNER*, les unes ont montré plus de grâce, les autres plus d'ampleur. Celles-ci plus de justesse, celles-là plus d'aisance que l'année dernière. Aux plus avancées d'entre elles, on pourra demander bientôt un jeu où les leçons du maître, mûrement méditées, se combinent, se dissolvent et se confondent avec leurs idées propres et donnent un commencement de caractère personnel à l'exécution ; et à celles qui ont été vaineues, quelques-unes non sans les honneurs de la guerre, (ont-elles remporté leurs armes ?) de rentrer avec confiance dans l'arène l'année suivante. Ajoutons que la lecture à vue a montré que les qualités de musicienne marchent de pair chez toutes les concurrentes, à quelques légères nuances de différence près, avec les qualités techniques.

J'avouerai, moi aussi, que la lecture à vue de l'article de M. Van den Boorn (tellement fontaine qu'il n'en peut plus) a montré que chez cet écrivain, les qualités du littérateur marche de pair, à quelques calembredaines près, avec les qualités du musicien.

Ces pauvres lecteurs de *la Meuse*, doivent-ils être assez van den bornés.

\* \* \*

Toujours *la Meuse*.

J'ai déjà dit que notre trop aimable consœur, en accordant des éloges à tous ceux qui le demandent, enlève toute autorité aux compliments mérités qu'elle adresse parfois à des artistes.

Je viens d'avoir une nouvelle preuve de ce que j'avancé :

Dans le numéro du 2 août, notre consœur apprécie en ces termes le superbe portrait brossé par M. Jean Ubaghs :

« *Beaux-Arts*. — On remarque à la montre de M. Magis, rue des Dominicains, un excellent portrait de M. P. O..., signé Jean Ubaghs. C'est une fort bonne œuvre qui fait honneur à ce jeune peintre sorti de notre Académie. »

Etant admis que *la Meuse* colle les louanges plus hyperboliques aux mauvaises toiles que des peintres de rencontre exposent à chaque instant ; le public est bien forcé de se dire, en présence de ce simple éloge de l'œuvre de M. Ubaghs (qui ne l'a sûrement pas mendié) que cette œuvre est une croûte ou que *la Meuse* n'est pas impartiale.

Et dame entre les deux, on ne balance pas.

\* \* \*

Charmante soirée jeudi, au *Pavillon de Flore*.

Beaucoup d'entrain... normément d'animation.

Le *Cercle d'agrément* a droit à nos félicitations.

Les vieillards, qui étaient les héros de la fête, avaient des mines réjouies qui faisaient plaisir à voir. Des demoiselles charmantes qui distribuaient un tas de bonnes choses aux vieux, vous avaient de ces sourires.....

Cristi, j'ai regretté un moment de n'être pas un incurable... honoraire.

\* \* \*

A cette soirée offerte aux pensionnaires des hospices de vieillards, le conseil communal brillait par son absence. M. Bérard seul y assistait... en qualité de membre du comité de charité.

On voit assez que les pauvres vieux ne sont pas électeurs, disait-on dans le public.

Il est de fait qu'on le voyait trop.

\* \* \*

Dernier écho des fêtes.

Dans une des voitures qui suivaient le royal cortège, se prélassaient MM. les conseillers Grosjean, Lovinfosse, Colette Boileau et Dewez-Chaudoir.

— Tin, crie tout à coup un gamin en désignant le cocher, voilà on marchand d'robottes di crœe !

CLAPETTE.

## Les allemands.

Les journaux font grand état d'une statistique publiée par les journaux anversoises et d'où il résulte que les allemands ne sont pas, à Anvers, tout à fait au nombre de quatre mille.

— Vous voyez bien, disent les journaux, que ces allemands ne peuvent exercer une grande influence sur le résultat des élections,

Nous ne voyons pas cela du tout.

La plupart des allemands qui habitent Anvers, sont des gens *catés*, des négociants qui, pour la plupart, deviendront électeurs, grâce à la nouvelle loi sur la naturalisation. Mais, en admettant même que sur ces quatre mille allemands (parmi lesquels il y a naturellement des allemands) deux cents seulement deviendront électeurs (on voit que nous sommes généreux), les allemands n'en exerceraient pas moins une influence prépondérante sur les élections.

La lutte est chaude à Anvers, il n'y a jamais qu'un écart d'une centaine de voix entre les deux listes.

Les deux cents voix allemandes feront naturellement pencher la balance de l'un ou de l'autre côté, et l'envahissante germanie arrivera à disposer — indirectement — de sept sièges à la Chambre des Représentants belges.

On voit, qu'en dépit de toutes les statistiques, nous n'avions pas tort lorsque nous disions que le ministère commettait une sottise en faisant passer la loi sur la naturalisation comme on sait.

C. Q. F. D.

NIHIL.

## Piqures.

Très drôles les jurys du concours d'escrime.

Leur rôle était incontestablement des plus importants.

D'ailleurs, ils s'en rendaient parfaitement compte et ils avaient le sérieux et la gravité inhérentes à leur haute fonction.

Le jury, pour concours de maîtres, était composé de liégeois, d'anversois, que sais-je?

Lorsqu'un coup paraissait douteux à l'un de ces derniers, il s'avancait :

— Toucé, ze crois !

Les autres s'avançaient alors, prenant des attitudes commandées pour les circonstances ; l'un les bras croisés, caressant d'un air inquiet les crocs de sa moustache disait :

— Vous croyez.

— Non ! j'en suis sûr, disait un troisième, l'air inspiré.

Alors comme un des champions, dès qu'on avait l'air de soulever une contestation, protestait immédiatement avec énergie, un quatrième juré, professeur d'un de nos Cercles, se glissait près de lui, puis posant le doigt sur la bouche, faisait gravement, longuement, avec un air tendrement protecteur :

— Chu...u...ut !

Le jury restait un moment silencieux, puis le président rompait le silence, s'adressant à celui qui avait arrêté le combat :

— Voyons, vous dites ?

— Toucé...ze crois.

On discutait longuement.

— Voyons, nous allons mettre la question aux voix.

— Mais non, je n'ai rien vu, je vous assure, je n'ai

rien vu. Les jurés reprenaient gravement leur place et les combattants leur position.

+

**Encore lui.** Il n'est rien que l'on ne fasse pour atteindre aux honneurs !

L'histoire de Jules-Adonis Polain en est un frappant exemple.

Après avoir arraché quantité innombrable de gens à une mort — qu'il faudrait être plein de mauvais sentiment à son égard — pour ne pas qualifier de certaine, après avoir risqué maintes fois sa vie, toujours dans les buts les plus humanitaires — et avoir été décoré pour cela, — après s'être porté maintes fois candidat à l'Association libérale, il vient de poser deux actes qui marqueront en sa faveur dans l'estime de ses concitoyens. Il s'est fait nommer expert dans une affaire de meurtre et tous les journaux ont à l'envi — sans communiqué je vous prie de le croire — reconnu l'éloquence de Jules Adonis et sa manière claire et lucide d'épater Messieurs les jurés ; et il a organisé un concours de pigeons dont on vient de proclamer les magnifiques résultats au Petit Bourgogne du Thier à Liège.

C'est dans des circonstances pareillement difficiles qu'on apprécie sûrement un homme.

Lui, qui n'avait jamais tenu un pigeon de la vie, a su, dans un discours chaleureux — 50° C. — au possible, être à la hauteur de son importante mission. Les termes les plus techniques circulaient dans sa bouche avec une aisance admirable vraiment ; c'était LI VI CRIS DA Bussy, qui avait remporté le prix, il admirait les qualités du vis GRIX et l'encourageait à persister dans la voie qu'il avait si bien suivie jusqu'aujourd'hui ; à chacun de ses heureux concurrents il eut d'ailleurs un mot courtois : au ROUÉLÉ, second prix, au BLEU MAËTÉ troisième, il adressa des éloges spéciaux à un magnifique SURLET cinquième prix, encore à Bussy — enfin tous étaient enchantés de la manière dont avait été conduite la cérémonie.

Ce n'est aujourd'hui qu'un cri général dans tout Vivegnis, au Nord, au Palais, dans Liège : Il nous faut Polain ! Les quartiers vont se le disputer. Mais ainsi que de divers talents ! quel caractère héroïque ! quel... toupet ! quel génie !

+

**Couac ! Couac !** Je ne sais si vous lisez quelquefois les petites correspondances que la GAZETTE publie le samedi et qui, presque toutes, sont adressées, au héros liégeois des calotins, LÉGIUS — un type qui sera certes canonisé plus tard pour services rendus... Saint Légius, un saint Labre... au moral.

Dernièrement, un prêtre se plaignait dans une épître à Légius d'avoir reçu une bordée bien nourrie de couacs formidables, en passant à côté d'un tas de bambins qui s'en revenaient de la revue des écoles. Certes, c'est désagréable !

Mais voilà, c'est que le curé portait une robe qui a une réputation légèrement galvaudée aujourd'hui.

Les enfants sentent qu'ils ont GÉNÉRALEMENT affaire, quand ils rencontrent une robe noire, à un véritable ennemi ; cette robe ressemble à celle des petits-frères... Dans les écoles, dans la chaire, une robe noire tonne, prêche contre les écoles sans Dieu, leurs écoles à eux, qu'ils aiment ; contre leurs instituteurs qu'ils respectent. Ils ont appris que les robes noires mettent si souvent le grappin sur l'héritage qui revient à un malheureux...

Et alors.

Eux, qui y vont tout de leur go, ils crient :

— Couac ! couac !!

Ça s'comprend !...

## Piqures à la Machine.

Un éphèbe, ce n'est pas celui de Renier Malherbe.

**Nous avons vu** à la vitrine de la maison Magis la façade du futur hôtel Cralle.

Le cadre est joli.

Le dessin très vilain.

La façade, monumentale, assez belle au premier aspect.

Très drôle, au second.

Des styles différents, mêlés l'un à l'autre, on ne sait comme : des ressouvenirs de Trinck-hall au beau milieu d'une ordonnance gréco-romaine.

Des lignes, brisées subitement.

Un groupe central qui n'a aucune liaison avec la partie qu'il couronne.

Des belvédères suspendus sur des coupoles et qui ont l'air de corbeilles de ballons captifs qui auraient fait demi-tour.

Un étage attique trop bas, qui ne se verra pas du dessous.

Des toitures idem.

A cela près, ce projet est fort réussi et fait honneur à son heureux auteur, MÊME A CRALLE.

ASPIC.

## COMMUNE D'ESNEUX

# GRAND CONCERT DE CHARITÉ

ORGANISÉ PAR

Le Bureau de bienfaisance & la Société d'harmonie

DONNÉ DANS LA GRANDE SALLE DE

**M. François DEPRÉTER-HANSON**

LE 14 AOUT 1881, A 4 1/2 HEURES

Avec le bienveillant concours de M<sup>lle</sup> CL... D..., de Paris (en villégiature à Esneux), de MM. RODOLPHE MASSART, professeur de violon au Conservatoire de Liège, MARCOTTY, professeur de chant, et DOSSIN, professeur de violon et de piano.

PROGRAMME. — PREMIÈRE PARTIE.

1. Ouverture par l'Harmonie d'Esneux, directeur-amateur M. D. Defeld. Meyerbeer.
2. Air de la Calomnie du Barbier de Séville, chanté par M. Marcotty. Rossini.
3. Fantaisie pour violon sur l'opéra Faust, exécutée par M. Rodolphe Massart. Wieniaswki.
4. Air des Bijoux de Faust, chanté par M<sup>lle</sup> Cl. D. Gounod.

DEUXIÈME PARTIE.

1. Fantaisie par l'harmonie. Verdi.
2. Air de la Somnambule, chanté par M<sup>lle</sup> Cl. D.
3. A. Cavatine (Raff.) ) pour violon par  
B. Tarentelle (Vieuxtemps.) ) M. Rod. Massart.
4. Mélodie chantée par M. Marcotty. Faure.
5. Le beau Danube, valse par l'Harmonie. Strauss.

## PRIX DES PLACES

Première (rez-de-chaussée) 2 francs.  
Seconde (galeries supérieures) 1 franc.

On peut se procurer des cartes à l'avance dans les Hôtels d'Esneux et chez M. Depréter.

Le concert sera suivi d'une

## PARTIE DE DANSE

L'Office de Publicité à Liège, Marsaud & C<sup>ie</sup>, reçoit les annonces dans tous les journaux indistinctement. — Les clients recevront en bons commerciaux la valeur des annonces insérées.

Liège. Imp. E. PIERRE et frère, r. del'Étuve

**BRASSERIE DE MUNICH**  
**PLACE DU THEATRE**

Vritable bière de Munich

1/2 litre ... 0,20  
 1/2 litre ... 0,35  
 1 litre ... 0,70

Succursales  
 Rotterdam



**OFFICE DE PUBLICITE**  
**DE LIÉGE**



**MARSAUD & Co**

**ANNONCES**

LA GAZETTE DE BRUXELLES  
 LA GAZETTE DE LONDRES  
 LA GAZETTE DE MADRID  
 LA GAZETTE DE PARIS  
 LA GAZETTE DE BERLIN  
 LA GAZETTE DE ST. PETERSBURG  
 LA GAZETTE DE MOSCOW  
 LA GAZETTE DE VIENNE  
 LA GAZETTE DE COLOGNE  
 LA GAZETTE DE ROME  
 LA GAZETTE DE BRUXELLES  
 LA GAZETTE DE LONDRES  
 LA GAZETTE DE MADRID  
 LA GAZETTE DE PARIS  
 LA GAZETTE DE BERLIN  
 LA GAZETTE DE ST. PETERSBURG  
 LA GAZETTE DE MOSCOW  
 LA GAZETTE DE VIENNE  
 LA GAZETTE DE COLOGNE  
 LA GAZETTE DE ROME

LA GAZETTE DE LIÉGE  
 LA GAZETTE DE MEUSE  
 LA GAZETTE DE FRONDUR  
 LA GAZETTE DE LIBERAL  
 LA GAZETTE DE OBSERV  
 LA GAZETTE DE FIGARO  
 LA GAZETTE DE CHATEAU  
 LA GAZETTE DE LE RAPPEL

RUE DES CHATEAUX 42

Crac